

Assistant dentaire

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Métiers apparentés

Assistant dentaire

Assistant dentaire en orthopédie dentofaciale

Assistante dentaire

Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux

Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux / Assistant dentaire (non dentiste)

Codes

- **CITP88** : 3225
- **PCS-ESE 2003** : 526b
- **ROME1999** : 11221
- **CITP2008** : 3251

DESCRIPTIF

L'assistant(e) dentaire **assiste le praticien dans les soins**. Il est associé à l'éducation des patients en matière d'hygiène bucco-dentaire. Il assure l'asepsie et l'entretien du matériel. Il prépare les produits pour les traitements appliqués par le dentiste. Il peut, après formation complémentaire, contribuer aux actes d'imagerie à visée diagnostique, aux actes prophylactiques, aux actes orthodontiques et à des soins postchirurgicaux.

Il peut effectuer des tâches connexes : prise de rendez-vous, accueil des patients, préparation des dossiers administratifs ou médicaux.

Il effectue souvent le lien entre le praticien, les patients, le prothésiste et les fournisseurs.

Il est donc à la fois réceptionniste, secrétaire et **instrumentiste**.

CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES DE LA PROFESSION

Aspects sociologiques :

Fin 2019, il y avait 23 073 cabinets dentaires libéraux (entreprises individuelles ou sociétés) comprenant en moyenne 2 salariés, indique l'Observatoire des Métiers des Professions Libérales (OMPL) qui vient de mettre en ligne son « Baromètre Emploi-Formation » édition 2020.

Le nombre de salariés dans les cabinets dentaires s'est largement développé en 10 ans. L'effectif est ainsi passé de 32 832 salariés en 2008 à **45 303 en 2018** et probablement, c'est une prévision, à 46 554 en 2019 soit une progression de 38 % ! Huit cabinets sur dix (79,7 %) emploient entre 1 à 4 salariés, 14,5 % de 5 à 9, 3,7 de 10 à 19 et 2,1 % au-delà de 20...

La quasi totalité des salariés sont des femmes (95,5 %). Un pourcentage stable mais en légère baisse depuis 2008 puisqu'elles étaient à l'époque 97 %.

Il s'agit **très majoritairement d'emploi en CDI (86,6 %)** mais pas nécessairement à temps complet (60,3 % seulement).

Parmi les salariés toujours, 4 % sont des chirurgiens-dentistes à temps complet ou partiel,

73,8 % des assistant(e)s travaillant majoritairement au fauteuil

tandis que 22,3 % sont plutôt « en soutien à l'entreprise » (secrétariat,...), selon l'OMPL.

Une majorité des salariés ont entre 34 et 49 ans (39,3 %) mais un tiers à moins de 35 ans (30,8 %) et un autre plus de 50 ans (29,9 %). Fait étonnant, si depuis 2008 les effectifs des moins de 35 ans restent stables ceux des 35-49 ans reculent de 6 % tandis que **le nombre des plus de 50 ans explose : +7,3 points en 10 ans. Source : « information-dentaire.fr »**

Convention collective nationale des cabinets dentaires. Etendue par arrêté du 2 avril 1992 JORF 9 avril 1992. **Brochure n° 3255 CABINETS DENTAIRES**

Formation professionnelle :

Arrêté du 8 juin 2018 Contenu et organisation pédagogique de la formation

- **Selon l'Article 10 :** « La période de formation conduisant au titre d'assistant dentaire est d'une durée de dix-huit mois. Elle comporte 1 878 heures d'enseignement dont 343 heures de formation théorique et 1 535 heures de formation pratique. Elle est organisée conformément au référentiel de formation en annexe III du présent arrêté.

L'enseignement comprend huit unités d'enseignement, dispensées sous forme de cours magistraux, de travaux dirigés et de travaux pratiques.

La formation pratique peut être réalisée dans les cabinets dentaires ou stomatologiques libéraux ou dans les centres de santé, les maisons de santé pluridisciplinaires, les pôles de santé, les établissements de santé ou centres de soins assurant un service d'odontologie ou de stomatologie ou de chirurgie maxillo-faciale. »

- **Selon l'Article 16** : " Le titre d'assistant dentaire s'obtient par la validation de l'ensemble des unités d'enseignement de la formation théorique et des compétences acquises en formation clinique."

Evolution de carrière

Assistante dentaire spécialisée en orthopédie dentofaciale (ODF), grâce à un diplôme complémentaire.

CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES

Lieux de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
cabinet dentaire 	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
	mercure (cf produit)				
	produits chimiques (cf produits)				
	installation électrique	vérifier l'état de l'installation électrique 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	bruit supérieur à 80 dB 			réaliser un examen audiométrique (exposition au bruit)	
					vérifier l'absence d'ototoxique médicamenteux
		réduire le bruit 			
		signaler les lieux bruyants 			
		porter des protecteurs individuels contre le bruit 			
		informer et former sur le bruit 			
		vérifier l'absence d'ototoxique professionnel 			
			acouphènes 		
			conséquence du bruit sur l'oreille interne 		
			surdit�� de perception		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			hyperacousie		
			effets extra-auditifs du bruit 		
			risque d'accident du travail par effet masque		
			RG 42 (attention: liste limitative)		
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
zone de réception et d'accueil	éclairage artificiel 	choisir des lampes sans risque photobiologique			
		concevoir un éclairage adapté 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		assurer la maintenance de l'éclairage			
			fatigue visuelle		
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
zone de soins du cabinet dentaire 	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
	mercure (cf produit)				
	produits chimiques (cf produits)				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
zone d'entretien des dispositifs médicaux	produits chimiques (cf produits)				
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
local de stockage de déchets dans cabinet dentaire 	produits chimiques (cf produits)				
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
salle de radiographie en cabinet dentaire 	expositions aux radiations (cf produits)			SIR Suivi Individuel Renforcé 	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
salle de développement des radiographies 	produits chimiques (cf produits)				
réserve-zone de stockage	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
local "ménage" 	produits chimiques (cf produits)				
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
+/-salle de chirurgie	produits chimiques (cf produits)				
	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
salle de prévention	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
bureau du praticien	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
locaux climatisés					
locaux sanitaires et sociaux en cabinet dentaire	espace de travail avec locaux sociaux inadaptés ou absents	mettre à disposition des locaux sanitaires et sociaux adaptés	maladie contagieuse		
			intoxication par des produits chimiques et substances nocives et exposition à ces produits		
toilettes pour les patients	espace de travail sousdimensionné	optimiser le rangement	lésion traumatique liée à une chute de plain-pied résultant de glissade, faux pas et trébuchement		
	bruit environnant de faible intensité 	effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes)			
		réduire le bruit de fond			
			effets extra-auditifs du bruit 		
			effets extra-auditifs du bruit 		
service de stomatologie	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	produits chimiques (cf produits)				
centre de soins dentaires	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		Veiller à l'hygiène des mains			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
	produits chimiques (cf produits)				

Organisation du travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
contact avec des patients	contrainte relationnelle				recherche des effets sur la santé décrits
		faciliter la communication			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	humeur des patients generant une charge mentale particuliere				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			
		former à la CAT face à des personnes différentes			
			réaction aiguë à un facteur de stress		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	situation avec les patients entraînant une charge psychoaffective				
	non reconnaissance de l'activité par les patients	reconnaître l'activité			
	coactivité (plusieurs activités concomitantes dans un même lieu)	établir un plan de prévention entre entreprise intervenante et utilisatrice 			
		bien organiser la coactivité			
horaire variable 	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	rythme pouvant générer une perturbation de la vie familiale	séparer lieux de vie et lieux de travail	trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
horaires réguliers de jour	pas de nuisance liée à cette caractéristique				
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
astreintes et gardes 	horaire générant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue supérieure à 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail le samedi 	horaire generant une perturbation de la vie sociale		trouble de l'humeur [affectif], sans précision		
	amplitude horaire de travail continue superieure a 10 h		fatigue [asthénie]		
			trouble du rythme veille-sommeil non dû à une cause organique		
			troubles de la vigilance 		
multiplicité des tâches	nuisances liées à la simultanéité des tâches				recherche d'une souffrance psychique
		planifier le travail			
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
travail à quatre mains	majoration des risques accidentels				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
travail sur plusieurs fauteuils	nuisances liées à la simultanéité des tâches				recherche d'une souffrance psychique
		planifier le travail			
		veiller à la gestion des volumes de travail			
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	injonction paradoxale par la hiérarchie	définir les tâches			
	aleas a gerer generant une charge mentale particuliere		anxiété généralisée		
			maladies hypertensives		
			cardiopathies ischémiques		
	contraintes liées aux tâches multiples concomitantes		troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
mode opératoire imposé					

Tâches

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
noter les rendez-vous	écran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		+alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
accueillir le patient	humeur des patients generant une charge mentale particuliere				recherche d'une souffrance psychique
					recherche d'addictions
					recherche d'une prise de psychotropes
					recherche de troubles du sommeil
		former à la CAT face à des personnalités difficiles			
		former à la CAT face à une personne agressive			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former à la CAT face à des personnes différentes			
			réaction aiguë à un facteur de stress		
			troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
installer le patient	mouvement répétitif 	prévenir les TMS 	RG 57 (attention : liste limitative)		
			maladies du système ostéo-articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
	posture du corps entier				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			arthropathies		
			maladies du système ostéo- articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	soulèvement de charge (déplacement vertical)				
préparer les matériaux d'obturation	mercure (cf produit)				
préparer les plateaux d'instruments					
aider au fauteuil	posture debout 				recherche des effets sur la santé décrits
					recherche de troubles locomoteurs
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		conseils de prévention - insuffisance veineuse			
			signes fonctionnels d'insuffisance veineuse		
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		
			arthropathies		
			maladies du système ostéo- articulaire, des muscles et du tissu conjonctif		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	posture du tronc en rotation et antéflexion du rachis				recherche de troubles locomoteurs
		proposer une formation action PRAP 			
			rachialgies dorsales - Région dorso-lombaire		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 57 (attention : liste limitative)		
	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		Veiller à l'hygiène des mains			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
	posture 				recherche de troubles locomoteurs
			RG 57 (attention : liste limitative)		
développer les clichés radiologiques	hydroquinone	porter des EPI			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d' hygiène 			
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			vitiligo		
			RG 65 		
			cancérogène catégorie 2		
			mutagène catégorie 2		
éduquer à l'hygiène bucco-dentaire					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
encaisser les paiements	fonction a forte responsabilite assumee humaine, financiere ou de securite		troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes		
	manipulation d'argent et de valeurs	relever périodiquement des fonds			
nettoyer et stériliser le matériel	produits de stérilisation (cf produits)				
	ultrason	réduire les niveaux sonores des ultrasons			
	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
	produit de désinfection (cf produits)				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
gérer les commandes de matériel consommable					
aider à la comptabilité du chirurgien dentiste					
entretenir le cabinet dentaire	produit de nettoyage (cf produit)				
classer les dossiers médicaux					
effectuer le bionettoyage de l'unit	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			
			maladies infectieuses et parasitaires		
	produit de désinfection (cf produits)				

Outils et équipements

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
plateau de présentation d'instruments					
sonde d'aspiration					
amalgameur-doseur ou amalgamateur					
appareil à détartre					
lampe à photopolymériser 					
seringue multifonction air/eau					
seringue-carpule					
turbine					
conteneur étanche pour DASRI					
turbine dentaire	ultrason	réduire les niveaux sonores des ultrasons			
boîte à OPCT					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
appareil radiographique pour panoramique dentaire	rayonnement ionisant			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
appareil radiographique rétroalvéolaire	rayonnement ionisant			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
bac révélateur pour radiographie argentique					
bac pour immersion du matériel à pré-désinfecter					
lave instrument					
bac à ultrason	ultrason	réduire les niveaux sonores des ultrasons			
autoclave 					
lave linge					
sèche linge	vapeur liquide d'eau douce	aérer, ventiler, locaux à polluant à risque non spécifique 			
	vapeur ou liquide organique				

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
poste informatique fixe	écran de visualisation 			réaliser un examen approprié des yeux et de la vue (écran de visualisation) 	
					recherche de pathologies osseuses, articulaires et périarticulaires
		choisir un siège ergonomique			
		choisir du mobilier de poste informatique adapté			
		installer ergonomiquement le poste de travail avec écran 			
		aménager un espace de travail spacieux			
		choisir des logiciels ergonomiques 			
		+alterner les tâches			
			syndrome de l'oeil sec 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			fatigue visuelle		
			RG 57 (attention : liste limitative)		
poubelle pour les DASRI dans le cabinet dentaire 					
emballage pour déchets d'amalgame 					
emballage élimination films radiographiques					
poubelle réservée aux déchets ménagers					
laser utilisé par le dentiste					

Produits, matériaux et publics concernés

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
patients					
fluides buccaux	AES				contrôler l'état vaccinal 
					recommandations pour la surveillance après AES 
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		utiliser des conteneurs à seringues			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
			maladies dues au VIH		
			hépatites virales		
	agent biologique 			contrôler l'état vaccinal des professions de santé 	

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
					recherche des effets sur la santé décrits
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		informer sur le risque infectieux			
		porter un masque FFP pour certains agents biologiques			
		--porter des lunettes ou une visière de protection			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		former le personnel paramédical au bionettoyage 			
		respecter les règles d'hygiène pour les tenues (milieu de soins)			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			maladies infectieuses et parasitaires		
biomatériaux d'empreinte					
amalgame dentaire	mercure (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		porter des EPI adaptés			
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 2		
			effet toxique du mercure et ses composés		
			reprotoxique catégorie 1B		
	alliage de mercure (amalgame)	respecter les procédures d'utilisation et d'évacuation du mercure			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
produits de développement radiologique	hydroquinone	porter des EPI			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			vitiligo		
			RG 65 		
			cancérogène catégorie 2		
			mutagène catégorie 2		
médicaments utilisés en cabinet dentaire	antibiotique	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
	anesthésique	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
produits de stérilisation	formaldéhyde (SIR) 				recherche de pathologies ORL

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
				SIR Suivi Individuel Renforcé 	
					EFR
		substituer			
		capter au point d'émission 			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		Porter des gants en nitrile			
		informer sur le risque cancérogène, mutagène, reprotoxique			
		substituer les cancérogènes catégories 1A et 1B			
		réduire le risque d'inhalation			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 43 		
			allergies cutanées		
			asthme professionnel 		
			tumeur maligne des fosses nasales		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 43bis (attention : liste limitative)		
			cancérogène catégorie 1B		
	glutaraldehyde	réduire le risque d'inhalation			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 65 		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 66 (attention : liste limitative) 		
Déchets d'Activité de Soins à Risque Infectieux (DASRI)	AES				contrôler l'état vaccinal 
					recommandations pour la surveillance après AES 
		mettre en place la CAT en cas d'AES 			
		utiliser des conteneurs à seringues			
		Porter des gants appropriés à l'activité 			
			maladies dues au VIH		
			hépatites virales		

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
déchets humides d'amalgames dentaires	mercure (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		porter des EPI adaptés			
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			RG 2		
			effet toxique du mercure et ses composés		
			reprotoxique catégorie 1B		
Déchets Assimilables aux Ordures Ménagères (DAOM)					
biomatériaux d'obturation 	mercure (SIR)			SIR Suivi Individuel Renforcé 	
		porter des EPI adaptés			
		substituer les produits reprotoxiques catégories 1A et 1B			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 2		
			effet toxique du mercure et ses composés		
			reprotoxique catégorie 1B		
	methacrylate	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
		réduire l'exposition au niveau le plus bas possible			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI adaptés			
		informer employeur et salarié sur les agents chimiques dangereux 			
		respecter les règles d'hygiène 			
			RG 82 		
			RG 65 		
ciments et colles utilisés en cabinet dentaire					
produits de désinfection en milieu de soins	antiseptique, bactericide pour la peau (sauf SHA solutions hydro-alcooliques) 				recherche d'une pathologie cutanée et/ou muqueuse
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
			dermatoses et eczémas		
			allergies cutanées		
			RG 65 		
	desinfectant 				recherche d'une allergie
					EFR
					recherche de syndrome psycho- organique
					surveillance de l'état cutané
		aérer, ventiler, locaux à polluant à risque spécifique 			
		porter des EPI			
		conseils de prévention - protection cutanée 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		informer sur l'allergie			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			maladies de l'appareil respiratoire		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			dermite irritante de contact		
			RG 43 		
			RG 65 		
			RG 66 (attention : liste limitative) 		
			RG 84 (attention : liste limitative) 		
produits de nettoyage	produit lavage sol, mur, surface industrielle	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
	détergent désinfectant pour locaux (sols, murs, surfaces) domestique et professionnel	éviter contact mains et visage			
		conseils de prévention - protection cutanée 			
		porter des gants adaptés			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			
			dermite irritante de contact		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			brûlure et corrosion limitées à l'oeil et ses annexes		
produit de désinfection des mains	SHA (solutions hydro-alcooliques)	choisir les produits les moins dangereux et les moins volatils			

Tenues de travail

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
tenues de travail fournies					
tenues de travail entretenues par l'employeur					
blouse en cabinet dentaire					
chaussures dédiées au travail					
chaussures confortables station debout prolongée					
tenue de bloc opératoire					
gants adaptés à l'activité					
gants en vinyle					
gants en latex	protéine de latex 				recherche des effets sur la santé décrits
		Porter des gants appropriés à l'activité 			

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
		appliquer des crèmes protectrices et crèmes d'entretien			
		Veiller à l'hygiène des mains			
		effectuer l'éviction totale dans l'environnement professionnel et domestique en cas d'allergie			
			urticaire de contact		
			dermite allergique de contact (RG 65)		
			rhinite allergique et vasomotrice		
			asthme à prédominance allergique		
			choc anaphylactique, sans précision		
			RG 95 		
gants adaptés aux produits chimiques utilisés.					

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET ORGANISATIONNELLES	NUISANCES ET CONTRAINTES À RECHERCHER	PRÉVENTIONS	EFFETS SUR LA SANTÉ	SUIVI DE L'ÉTAT DE SANTÉ	
				RÉGLEMENTAIRES	RECOMMANDÉES
masque de soins					
masque FFP2					
masque visière					
lunettes de protection					
lunettes de protection contre les UV					
dosifilm					

EN SAVOIR PLUS

Santé et travail

1. Afin de définir si un salarié bénéficie d'un Suivi Individuel Renforcé de son état de santé, il est nécessaire de vérifier s'il appartient à l'une des catégories suivantes des postes à risques particuliers (Art. R. 4624-23) :

- a) à l'amiante
- b) aux rayonnements ionisants
- c) au plomb dans les conditions prévues à l'art. R.4412-160
- d) au risque hyperbare
- e) aux agents biologiques des groupes 3 et 4
- f) aux agents cancérogènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction de catégories 1 A et 1B
- g) montage et démontage d'échafaudage

Présente également des risques particuliers tout poste pour lequel l'affectation sur celui-ci est conditionnée à un examen d'aptitude spécifique prévu par le présent code.

S'il le juge nécessaire, l'employeur complète la liste des postes entrant dans les catégories mentionnées au I. par des postes présentant des risques particuliers pour la santé ou la sécurité du travailleur ou pour celles de ses collègues ou des tiers évoluant dans l'environnement immédiat de travail mentionnés au premier alinéa de l'article L. 4624-2, après avis du ou des médecins concernés et du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ou, à défaut, des délégués du personnel s'ils existent, en cohérence avec l'évaluation des risques prévue à l'article L. 4121-3 et, le cas échéant, la fiche d'entreprise prévue à l'article R. 4624-46. Cette liste est transmise au service de santé au travail, tenue à disposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi et des services de prévention des organismes de sécurité sociale et mise à jour tous les ans. L'employeur motive par écrit l'inscription de tout poste sur cette liste.

2. Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation par l'employeur, poste par poste, être considérées comme des facteurs de risques professionnels cités dans le compte professionnel de prévention (C2P) :

- Activités en milieu hyperbare
- Bruit
- Equipes successives alternantes
- Températures extrêmes
- Travail de nuit
- Travail répétitif

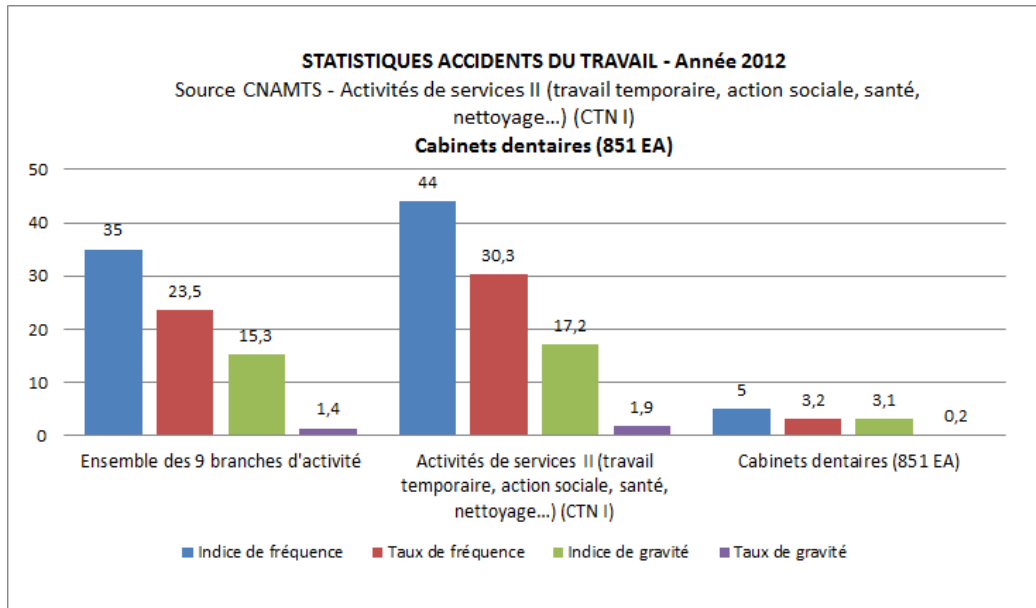
3. Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont :

- **Tableau n°02 : Maladies professionnelles causées par le mercure et ses composés**
- **Tableau n°06 : Affections provoquées par les rayonnements ionisants**
- **Tableau n°10 : Ulcérations et dermites provoquées par l'acide chromique, les chromates et bichromates alcalins, le chromate de zinc et le sulfate de chrome**
- **Tableau n°32 : Affections professionnelles provoquées par le fluor, l'acide fluorhydrique et ses sels minéraux**
- **Tableau n°33 : Maladies professionnelles dues au béryllium et à ses composés**
- **Tableau n°37 : Affections cutanées professionnelles causées par les oxydes et les sels de nickel**

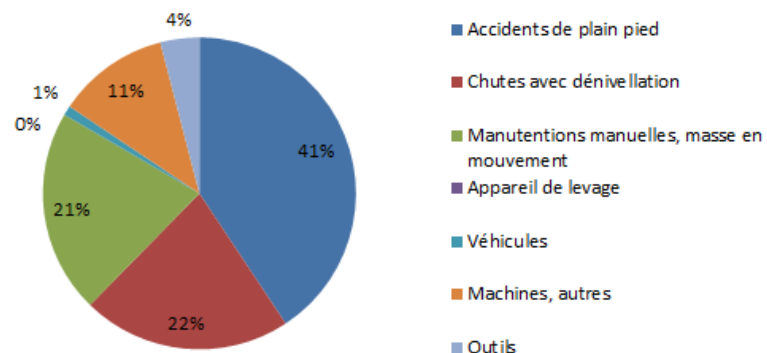
- **Tableau n°40 : Maladies dues aux bacilles tuberculeux et à certains mycobactéries atypiques : *Mycobacterium avium intracellulare*, *Mycobacterium kansasii*, *Mycobacterium xenopi*, *Mycobacterium marinum*, *Mycobacterium fortuitum***
- **Tableau n°42 : Atteinte auditive provoquée par les bruits lésionnels**
- **Tableau n°43 : Affections provoquées par l'aldéhyde formique et ses polymères**
- **Tableau n°43BIS : Affections cancéreuses provoquées par l'aldéhyde formique**
- **Tableau n°45 : Infections d'origine professionnelle par les virus des hépatites A, B, C, D, et E**
- **Tableau n°57 : Affections périarticulaires provoquées par certains gestes et postures de travail**
- **Tableau n°65 : Lésions eczématiformes de mécanisme allergique**
- **Tableau n°66 : Rhinites et asthmes professionnels**
- **Tableau n°66BIS : Pneumopathies d'hypersensibilité**
- **Tableau n°76 : Maladies liées à des agents infectieux ou parasitaires contractées en milieu d'hospitalisation et d'hospitalisation à domicile**
- **Tableau n°80 : Kératoconjunctivites virales**
- **Tableau n°82 : Affections provoquées par le méthacrylate de méthyle**
- **Tableau n°95 : Affections professionnelles de mécanisme allergique provoquées par les protéines du latex (ou caoutchouc naturel)**

Cas particulier des femmes enceintes : il est nécessaire d'informer les femmes en âge de procréer des risques professionnels liés à l'utilisation, en particulier, des radiations ionisantes.

4. Statistiques accidents du travail (année 2012) "Cabinets dentaires (851 EA)" dont font partie les ASSISTANTS DENTAIRES :



REPARTITION DES AT AVEC ARRET SUIVANT L'ELEMENT MATERIEL
Année 2012 - Activités de services II (travail temporaire, action sociale, santé, nettoyage...) (CTN I)
Cabinets dentaires (851 EA)



Caractéristiques exceptionnelles

en cours de saisie.

Glossaire métier

décontamination ; pré-désinfection; stérilisation ; unit ; DASRI ;

Conclusions

L'assistante dentaire est exposée à des contraintes posturales au fauteuil, à une charge mentale certaine, à une exposition à des nuisances biologiques et chimiques connues.

La conception des cabinets récents bénéficient d'équipements modernes qui permettent justement de parvenir à diminuer ces risques. La prévention des risques professionnels doit donc être un des objectifs dès la conception des cabinets.

La formation et l'information du dentiste, de l'assistante dentaire et des autres salariés sont elles aussi, des moyens d'augmenter la prise de conscience et l'application des bonnes procédures, afin de limiter l'exposition de chaque acteur.

L'appui du médecin du travail et des autres intervenants en santé au travail peut être sollicité pour aider l'assistante dentaire et le dentiste dans sa réflexion sur la prévention des risques professionnels.

Cette fiche vise, entre autres, à aider chacun dans la mise en place de mesures de prévention.

Règlementation

- **Article L4393-379 du Code de la Santé Publique** ([Modifié par LOI n°2023-379 du 19 mai 2023 - art. 5](#))

"La profession d'assistant dentaire consiste à assister le chirurgien-dentiste ou le médecin exerçant dans le champ de la chirurgie dentaire dans son activité professionnelle, sous sa responsabilité et son contrôle effectif. Dans ce cadre, l'assistant dentaire contribue aux activités de prévention et d'éducation pour la santé dans le domaine bucco-dentaire. Sous réserve d'avoir obtenu un titre de formation complémentaire prévu par l'arrêté mentionné à l'article [L. 4393-9](#), il peut contribuer aux actes d'imagerie à visée diagnostique, aux actes prophylactiques, aux actes orthodontiques et à des soins postchirurgicaux.

L'assistant dentaire est soumis au secret professionnel.

La liste des activités ou actes que l'assistant dentaire peut se voir confier est déterminée par décret en Conseil d'Etat pris après avis de l'Académie nationale de médecine et de l'Académie nationale de chirurgie dentaire.

- **Arrêté du 8 juin 2018** relatif à la formation conduisant au titre d'assistant dentaire ; modifié par arrêté du 19 juillet 2023. **L'annexe II** de cet arrêté détaille le référentiel des compétences à acquérir.
- Conventions collectives :
- IDCC 1619 Convention collective nationale des cabinets dentaires du 17 janvier 1992. Etendue par arrêté du 2 avril 1992 JORF 9 avril 1992.
- IDCC 1147 Convention collective nationale du personnel des cabinets médicaux du 14 octobre 1981. Etendue par arrêté du 15 janvier 1982 JONC 12 février 1982.

Références bibliographiques

Ministère de la santé et des solidarités. Guide de prévention des infections liées aux soins en chirurgie dentaire et en stomatologie. 2ème édition. Paris;2006.72 pages.

Richez J.P. "Un déménagement qui ne manque pas d'air". Travail et Sécurité Juin 2009;;38-39.

Pépin E, Roche G, Fontaine J.M. "Analyse des pratiques professionnelles dans les cabinets dentaires de Drôme Provençale :exposition aux rayonnements ionisants, aux agents biologiques et aux produits chimiques." RST 2017;n°149:71-84.

ADRESSES UTILES

ADF (Association Dentaire Française)

autre : en cours de saisie.

Fiche métier FMP issue de la **FMP Assistant dentaire** consultable sur <https://www.fmppresanse.fr>